	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
AEDIFICE FOSSEY CONSTRUCTION – COULAGE D'UNE DALLE BETON – BOULEVARD CHARLES CROS ARRETE N° 2024/276		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

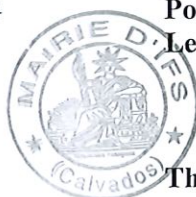
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 30 octobre 2024 de la société AEDIFICE FOSSEY CONSTRUCTION sollicitant la Ville concernant des travaux de coulage d'une dalle béton boulevard Charles Cros à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société AEDIFICE FOSSEY CONSTRUCTION est autorisée à procéder, en date du 22 novembre, à réaliser des travaux pour le coulage d'une dalle béton boulevard Charles Cros à Ifs.
- Article 2 :** Pour permettre la réalisation de ces travaux, la circulation sera interdite sur une portion du boulevard Charles Cros. Une déviation sera mise en place.
- Article 3 :** La société AEDIFICE FOSSEY CONSTRUCTION est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société AEDIFICE FOSSEY CONSTRUCTION devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société AEDIFICE FOSSEY CONSTRUCTION;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.]

Fait à Ifs, le 04 novembre 2024



**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint au Maire,**

Thierry RENOUF